

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse ABONNEMENTS 1 mois 3 mois 6 mois 1 an Fr. 1 50 4 7 14 28

LA LIBERTÉ

ANNONCES Publicités S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ Rue St-Pierre FRIBOURG PRIX DES ANNONCES Fribourg, canton 15 cent. La Suisse... 20 » la ligne L'Étranger... 25 » ou son espace. Réclames... 50 »

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Recrudescence de l'artillerie sur le Carso.

L'heure des grandes opérations militaires approche. L'an dernier, le 21 février, l'attaque de Verdun s'ouvrit. Quelles éventualités doit-on envisager comme les plus vraisemblables? Le front occidental est unanimement considéré comme celui où, de toute nécessité, l'un des deux belligérants devra accomplir l'effort décisif. Personne n'attend plus que le rouleau compresseur moscovite fasse de nouveau trembler le sol aux portes de Thorn et de Cracovie, car la malheureuse campagne roumaine a changé du tout au tout la situation des armées russes, qui n'ont plus leur liberté de mouvement de naguère. D'autre part, les armées austro-allemandes n'ayant pu atteindre Riga, ni Minsk et encore moins Kief, alors qu'elles semblaient avoir ces villes au bout de leurs baïonnettes, il n'est pas probable qu'elles se donnent la peine coûteuse de reprendre leur marche vers l'est, arrêtée à la fin de l'automne 1915; la décision qu'elles iraient chercher par delà la Duna et le Dniéper fuirait à leur approche, comme la première fois; elles pourraient accroître leurs conquêtes; elles n'arriveraient jamais à joindre l'ennemi pour lui infliger une défaite définitive. Ce que Hindenburg et Mackensen n'ont pu réussir à exécuter en 1915, quand la situation leur avait fourni la donnée d'un plan d'enveloppement superbe et qui paraissait infailible, est encore bien moins faisable aujourd'hui que les deux fronts n'offrent prise à un mouvement tournant. Il a paru un moment que l'entreprise pourrait être tentée contre l'aile sud de l'armée russe, à la faveur de la débâcle roumaine. Mais l'allongement du front russe vers les bouches du Danube a pu s'effectuer à temps pour empêcher Mackensen de tourner la barrière du Sereth. Galatz, la clef de la position, tient toujours; la ligne du Sereth, un moment ébranlée par les coups assénés contre les têtes de pont de Focsani et de Fundeni, a été consolidée; le front moldave est raffermi par la résistance inexpugnable des secteurs du Trostus et de la Poutna. Le théâtre oriental ne paraît donc pas se prêter à une action stratégique susceptible de mener à une décision. On y verra sans aucun doute se produire des luttes violentes, de plus probablement à l'aile sud; mais ces actions, tout en ayant un but bien défini — poussée vers Odessa, d'un côté, reconquête de la Valachie, de l'autre — n'auront qu'un caractère accessoire par rapport à l'idée maîtresse qui obsède les états-majors adverses, à savoir, la préoccupation du coup décisif. Il faut en dire autant des événements qui pourront se produire aux Balkans. Quant au théâtre italien, quoi qu'il n'ait pas le caractère d'un théâtre principal, il pourrait arriver qu'il prit tout à coup une importance extrême et qu'il s'y accomplît des choses qui auraient une influence sur l'issue de la guerre. La réussite de l'offensive autrichienne de mai 1916 aurait été une de ces choses. Si elle avait atteint la plaine de Vicence et coupé l'armée de l'Issonzo du reste de l'Italie, le coup eût pu être fatal pour l'Entente. D'un autre côté, la conquête de Trieste par l'armée de Victor-Emmanuel, avec l'ébranlement de la puissance autrichienne que supposerait la défaite subie, pourrait être grosse de conséquences. En ce moment même, le canon enfile sa voix sur le Carso.

La termination signifie le 31 janvier que, à l'avenir, tous les bâtiments entrant dans la zone interdite seraient coulés sans avertissement. Le gouvernement des États-Unis veut savoir si celui de Vienne tiendra ses premiers engagements ou s'il exécutera ses menaces. A Vienne, on étudie la réponse à faire. Tant que durent ces échanges de vues, la rupture austro-américaine est ajournée et c'est peut-être aussi un moyen d'arranger de nouveau les relations de l'Allemagne et des États-Unis. A en croire certaine presse, l'esprit national américain serait entièrement gagné à l'idée de la guerre avec l'Allemagne. Mais on ne cite que les journaux favorables à l'ouverture des hostilités. Ces organes tentent une telle pression sur le gouvernement et le parlement qu'une réaction s'est produite dans le monde parlementaire. Le sénateur Stone, président du comité des affaires étrangères, a été jusqu'à demander qu'on intentât des poursuites judiciaires contre les journaux qui surexcitent l'opinion et aggravent le conflit qui a surgi entre les États-Unis et certaines puissances. Le Morning Post, de Londres, est informé par son correspondant à Washington que le parti de la paix est extrêmement fort aux États-Unis. Le Times corrobore le fait et dit que, le premier moment de surprise passé, le groupe pacifiste du Congrès a repris de l'assurance. Le New-York World, un journal américain très anglophile, constate avec amertume l'irrésolution du gouvernement. Le Daily News, de Londres, annonce que le parti de la paix, à Washington, a fait passer une loi qui est de nature à entraver les déterminations de M. Wilson. La loi en question oblige à soumettre à un tribunal d'arbitrage les conflits du gouvernement américain avec un Etat étranger. Le projet a été voté dans une séance du Congrès peu nombreuse et où les députés étaient, paraît-il, distraits par les préoccupations du jour. Mais il semble que ces préoccupations leur faisaient un devoir de plus de prendre garde à ce qu'ils votaient. Le gouvernement de Washington tient à faire savoir qu'il y a deux catégories bien distinctes de navires allemands dans les ports américains: les navires de guerre internés pour n'avoir pas quitté un port neutre dans le délai fixé par le droit international, et des navires de commerce, que les États-Unis ne retiennent pas, mais qui restent parce qu'ils seraient presque infailliblement capturés par les bâtiments des Alliés. Les équipages des premiers sont prisonniers de guerre; ceux des seconds, pour qu'il ne leur soit pas loisible de se livrer à l'espionnage au détriment des intérêts américains, sont consignés à bord. Si l'état de guerre commençait entre l'Allemagne et les États-Unis, ceux-ci feraient main basse sur tous les vaisseaux allemands amarrés dans leurs ports. Une dépêche confirmait hier ce que nous avions dit, à propos des troubles de Cuba. Le mouvement insurrectionnel de la « perle des Antilles » se rattache à la dernière élection présidentielle, qui avait eu lieu le 2 novembre dernier. Le résultat de l'élection avait été incertain. On ne sut pas si le président Menocal avait été réélu ou si son concurrent libéral, M. Zayas, l'avait emporté. Dans certaines circonscriptions, il y a eu de telles fraudes électorales que les bulletins ont été annulés par la Cour suprême. Une nouvelle consultation des citoyens cubains avait été fixée au 15 février, et c'est en vue de cette circonstance qu'un mouvement insurrectionnel a éclaté, fomenté par le chef du parti libéral, qui voulait imposer le candidat Zayas. Le président Menocal se dit assuré de pouvoir promptement dominer les rebelles.

L'Angleterre a levé l'interdit qu'elle avait mis sur la fourniture de charbon à la Norvège; il s'agissait, comme nous l'avons dit, d'une mesure prise pour punir les armateurs norvégiens de ce qu'ils ne montraient pas l'empressement voulu à mettre leurs bateaux au service de l'Angleterre. L'abrogation de l'interdit semble indiquer que les négociations pour l'achat de la flotte marchande norvégienne sont en bonne voie. La presse de Christiania ne souffle d'ailleurs plus mot de ces tractations, ce qui peut être interprété comme un indice que l'affaire va se conclure. La Libre Parole de Paris a publié un article où il était dit que l'école laïque française a bien mérité de l'Allemagne, en dénonçant les préoccupations du gouvernement et des partis des questions qui intérioraient la sécurité et la grandeur de la France, pour les concentrer sur un sujet de discorde intérieure. La censure avait laissé passer cet article; mais la police l'a rattrapé au sortir des presses et la Libre Parole a été confisquée. Il y a eu là-dessus débat à la Chambre; un député de gauche fit le procès de la censure; l'opposition montra des airs inquiétants et M. Briand dut y aller d'un discours et même de la question de confiance. Il a obtenu le vote qu'il réclamait, par 382 voix contre 143. Le censeur fautif a été révoqué. Hier, la Croix est arrivée avec un grand blanc à la place de l'article de fond; preuve que l'exemple fait avait rendu la censure vigilante.

Contre le monopole du tabac

Dans une assemblée de la section sociale de l'Association populaire catholique, tenue à Zurich, le 15 février 1915, sous la présidence du Dr Feigenwinter, le vaillant champion catholique de Bâle, au sujet de la question du monopole du tabac, on a voté la résolution suivante: L'Assemblée approuve et recommande un impôt sur le tabac en lieu et place du monopole proposé par l'Autorité fédérale dans son message du 21 novembre 1914. L'Assemblée générale de l'Union suisse des Arts et Métiers, tenue à Lucerne le 30 mai 1915, a voté la résolution suivante: L'Union suisse des Arts et Métiers estime qu'une augmentation modérée du prix du tabac est supportable. Elle ne s'oppose donc pas à ce que le tabac soit imposé; par contre, elle repousse énergiquement, et par principe, l'idée d'un monopole du tabac, à l'introduction duquel elle ferait opposition. La Société suisse des commerçants de détail a entrepris une lutte acharnée contre le monopole du tabac. La Fédération ouvrière suisse, réunie en 1914, à Lucerne, n'a adhéré au monopole du tabac qu'à condition que le produit principal de ce monopole fût destiné à un but social, c'est-à-dire à l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. Les ouvriers du tabac, réunis en conférence, à Berne, le 30 mars 1915, se sont aussi prononcés contre un monopole du tabac ne devant servir qu'à des fins fiscales. Ils ont adhéré à la décision du congrès ouvrier suisse de 1914, à Lucerne. En conséquence, les ouvriers du tabac ont déclaré ne pouvoir appuyer le monopole du tabac que si les recettes en sont destinées à des assurances sociales. Enfin, l'Assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans, tenue à Berne, le 16 février 1915, à la suite du discours de M. le conseiller national Chuard, a décidé, à l'unanimité, de recommander l'impôt sur le tabac, qui devra être perçu sans grand appareil. L'Union a décidé de repousser le monopole des tabacs. (Liberté du 18 février 1915.) Comme la Neue Zürcher Zeitung reproduit à l'Union suisse des paysans le vote émis par cette assemblée, avant même de connaître le message fédéral relatif au monopole du tabac, le Paysan suisse lui répondit par les lignes suivantes qui justifient une fois de plus sa manière de voir: L'opposition des campagnards contre le monopole du tabac ne repose pas sur des considérations techniques ou financières. Elle est le fruit de l'expérience faite avec le développement des institutions de l'Etat, ou plutôt avec l'augmentation du nombre des employés fédéraux, des cheminots et des fonctionnaires de l'administration en particulier, qui, à quelques honorables exceptions près, n'ont plus aucune idée des besoins et de la situation véritable de nos gens de métier travaillant à leurs risques et périls et de l'agriculture surtout. Soucieux

d'obtenir avant tout des traitements élevés et des denrées alimentaires à bon marché, un nombre réduit d'heures de travail et des assurances de toutes sortes, les employés fédéraux ne voient plus que l'ennemi dans le producteur, qui doit trouver la récupération des ses frais et la rémunération de son travail et de ses capitaux dans le prix des objets et des marchandises qu'il vend. A cela s'ajoute encore l'influence politique croissante de ces cercles, qui, aux Chambres fédérales, dépasse de beaucoup leur nombre et leur importance. Tous les partis politiques briguent l'honneur de les favoriser, car ils s'entendent comme personne à utiliser leur situation entre le socialisme et les partis bourgeois. Ces considérations ont déterminé l'attitude de la grande masse de nos paysans. Elles dominent dans toutes les discussions de la question. Ce que l'on ne veut pas, c'est une augmentation du nombre des électeurs salariés par la Confédération tant qu'il n'y a pas nécessité absolue. Les finances fédérales sont dans une situation telle que personne n'osera de discuter la question de l'imposition du tabac, et la Confédération doit pouvoir disposer de cette nouvelle ressource pour équilibrer son budget annuel. Les sphères industrielles et commerciales suisses qui se préoccupent de cette question concluent presque toutes dans le même sens. Mais on ne doit pas nous imposer le monopole du tabac à la faveur de l'atmosphère de guerre, de la Vollmachtstimmung, comme on dit à Berne. Nous avons déjà dit que nous sommes loin de mettre en doute les calculs des experts choisis par le Conseil fédéral, M. le Dr Frey, conseiller national, et M. le professeur Milliet, directeur de la Régie fédérale des alcools. Cependant, à l'étude de leurs préavis, nous n'avons pu nous empêcher de penser à certain passage d'un message du Conseil fédéral, le message à l'appui du projet du budget de 1912: « Le défaut de la politique financière que nous avons suivie depuis longtemps... c'est que nous avons le plus souvent décreté des lois sans mesurer exactement les conséquences financières qui résulteraient de leur exécution. » Un tel aveu ne doit pas nous encourager à laisser la Confédération épuiser de plus en plus sur le domaine de l'activité privée et se charger de besoins commerciaux et industriels où l'excellence des calculs est la condition élémentaire et indispensable du succès. Et pour conclure: Point de monopole sur le tabac, mais une forte élévation des droits d'entrée sur les matières premières étrangères, sur les produits manufacturés étrangers et imposition des produits du pays par le procédé de la bandelette de contrôle. Et, en cela, nous sommes d'accord avec l'Union suisse des Arts et Métiers, avec l'importante Société de commerçants de détail et aussi avec le Dr Laur qui, dans le Paysan suisse, déclare que l'Union suisse des paysans n'acceptera le monopole du tabac que dans le cas où il serait irréfutablement prouvé que d'autres moyens sont impraticables. L. G.

Le monopole des alcools et les distilleries

On nous écrit de Berne: On sait que le programme financier du Conseil fédéral prévoit aussi l'imposition des boissons distillées. Comme toutes données statistiques à ce sujet font défaut, le Bureau fédéral de statistique a élaboré un plan pour calculer les quantités et sortes de boissons distillées en Suisse et non encore sujettes à la loi sur les alcools. L'inventaire a eu lieu entre le 22 et le 27 janvier, sur décision du Conseil fédéral et par les soins des gouvernements cantonaux. Les résultats obtenus sont l'objet des études du Bureau fédéral de statistique. Remaniements parcellaires On nous écrit de Berne: En 1915, le Conseil fédéral a accepté une motion de M. Bertoni, conseiller national, demandant que la Confédération intervienne pour faciliter les remaniements parcellaires, en corrélation avec les travaux de triangulation pour le registre foncier. Les travaux de statistique préliminaires sont poussés activement; il n'y a que quatre cantons qui n'aient pas encore fourni les indications concernant leur territoire. L'examen de la question a démontré que, dans dix-huit cantons, des remaniements parcellaires sont désirables avant le commencement des travaux de triangulation et que, la superficie totale à remanier atteindrait 400,000 hectares. On voit que le problème posé par la motion Bertoni, est d'une portée économique et technique beaucoup plus grande qu'on ne l'a cru d'abord.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 19 février. Communiqué français du 20 février, à 3 heures de l'après-midi: Action d'artillerie assez vive entre Oise et Aisne et dans le secteur d'Avocourt. Au nord de l'Yser et à l'ouest de Wattenwiler, nous avons réussi des coups de main sur les tranchées ennemies et ramené des prisonniers. Communiqué allemand du 20 février: L'armée du général feld-marschal Abrecht de Warfemberg: Une attaque anglaise, commencée après une préparation d'artillerie, a failli échouer à Messine, à l'échec de matin. Un officier et six hommes sont restés entre nos mains. Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht: Sur le front de l'Artois, quelques poussées de reconnaissance anglaises ont été déjouées. Sur la rive nord de l'Ancre, un détachement de reconnaissance a surpris un poste anglais et ramené sept prisonniers. Après un court feu, nos détachements offensifs ont pris d'assaut un point d'appui au sud de Transloy et ont ramené comme prisonniers sa garnison de trente hommes. Groupe d'armées du Kronprinz: En Champagne et dans les Vosges, de petites opérations françaises sont demeurées sans résultat. Sur le front nord-est de Verdun, nous avons effectué un coup de main contre un poste ennemi, qui a été pris au jour.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 20 février. Hier après midi, le feu de l'artillerie ennemie a augmenté d'intensité sur le front du littoral, entre Plava et la mer. Rome, 20 février. Lutte d'artillerie plus intense dans la région à l'est de Gorizia et sur le Carso. Les tranchées allemandes ont été bombardées avec efficacité au cours de la journée, vers Sallly-Sallitz, La Bassée, Messines et Wytschaete. L'ennemi a fait exploser, hier soir, au sud-ouest de Wytschaete, une mine qui n'a occasionné aucun dégât. Les tranchées allemandes ont été bombardées avec efficacité au cours de la journée, vers Sallly-Sallitz, La Bassée, Messines et Wytschaete. Les pertes allemandes Du Temps de Paris: D'après les listes officielles, les pertes allemandes depuis le début de la guerre se répartissent comme suit: Tués ou morts à la suite de blessures 929,116 Morts par maladies 59,243 Prisonniers 247,991 Manquants 276,278 Grands blessés 559,655 Blessés 299,907 Blessés légèrement 1,512,271 Blessés restant avec les unités 223,261 Soit un total de 4,087,692 Ce total ne comporte pas les pertes navales et coloniales. Contre les zeppelins New-York, 20 février. Le correspondant de l'Associated Press, venant d'Allemagne a dit que la cessation des raids de zeppelins sur Londres est due à la décision délibérée des autorités allemandes. Au début du conflit, au moment des premiers raids aériens, M. Wilson envoya un message personnel, purement officieux, faisant observer que les raids aériens au-dessus des cités populeuses créaient une impression très défavorable en Amérique et contribuaient beaucoup à augmenter les sentiments anti-allemands aux États-Unis. M. Wilson suggérait conséquemment qu'il serait sage de les abandonner. Le conseil ne fut pas entièrement mécompris; cependant, à la longue, les vues de la caste militaire prévalurent et les raids aériens, seul moyen dont les Allemands disposaient alors pour faire sentir la guerre à la population du Royaume-Uni, continuèrent, puis cessèrent pour un temps, pour reprendre de nouveau un peu

plus tard, dans le but d'éloigner, le plus possible, les aéroplanes et les canons antiaériens du champ de bataille de la Somme.

Le sabotage du Kronprinzessin Cecilie

Paris, 20 février. (Havas.) — Le Herald de New-York que c'est M. Edler, secrétaire du comte Bernstorff, qui a donné l'ordre au capitaine Poisk de saboter le Kronprinzessin Cecilie, et dont le capitaine, dans sa déposition, a refusé de révéler le nom.

Le blocus sous-marin

Les torpillages

Paris, 20 février. Le Bureau de la presse communique la liste suivante des navires coulés : Le 17 février, les vapeurs grecs Laertes et néerlandais Corrasium et Trompenberg; le 18, des vapeurs norvégiens Juno et Tjorving; le 19, le bateau de pêche belge P. 82, les chalutiers anglais Pictou, Castle et Dundee, français Violette et le vapeur anglais Hearty. Le vapeur anglais Berrina, signalé coulé dans le bulletin du 19 février, a pu être remorqué à Weymouth.

(19 heures). — Liste officielle des navires coulés : Le 18 février, Jean-Pierre, voilier français; le 19, Brigade, vapeur anglais; Alice, vapeur français; Skrim, vapeur norvégien; Centurion, voilier anglais.

Pour autant que les rapports sur les torpillages sont complets, l'Angleterre aurait perdu, du 1er au 15 février, 180,000 tonnes. Pendant le mois de décembre entier, ses pertes s'élevaient à 230,000 tonnes.

Ajoutons que la fameuse journée des 51,000 tonnes représente la perte de 4500 wagons de marchandises, à 15 tonnes par wagon.

Le Pape et les prisonniers

On se rappelle que S. S. Benoît XV a reçu en audience, en novembre dernier, un député français, M. Prat, qui était venu exprimer au Pape les inquiétudes que l'on avait en France au sujet de l'existence en Allemagne et dans les territoires occupés par l'armée allemande de camps de prisonniers auxquels il serait interdit de communiquer avec leurs familles.

S. S. Benoît XV promit à M. Prat de s'occuper sans délai d'éclaircir cette affaire et l'Observateur romano annonça que l'évêque de Paderborn avait été chargé de faire les démarches voulues à Berlin.

La Gazette populaire de Cologne publie aujourd'hui le résultat de l'enquête faite par Mgr Schulte. Ce résultat est consigné dans une lettre de l'évêque de Paderborn à la nonciature de Munich, dans une lettre au cardinal secrétaire d'Etat et dans deux lettres du ministère de la guerre allemand à Mgr Schulte.

L'évêque de Paderborn a reçu et a transmis à Rome l'assurance qu'il n'y a ni en Allemagne ni dans les territoires occupés aucun camp clandestin de prisonniers; que tout soldat ennemi fait prisonnier est invité à signer un formulaire de carte postale donnant de ses nouvelles à sa famille et que, ensuite, les prisonniers ont le droit d'écrire chaque mois deux lettres et quatre cartes postales à leurs parents.

Le ministère de la guerre communique deux fois par semaine aux gouvernements ennemis, à la Croix-Rouge de Berlin, de Francfort, de Hambourg et de Genève, ainsi qu'à l'Office catholique pour la recherche des disparus, à Paderborn, les renseignements recueillis sur les prisonniers, les blessés et les morts.

Une dernière lettre de Mgr Schulte au ministère de la guerre, à Berlin, communique l'expression de la satisfaction qu'a éprouvée S. S. Benoît XV en prenant connaissance du résultat de l'enquête.

Complot finlandais

Un journal de Haparanda (Suède) annonce qu'un complot a été découvert en Finlande par la police russe. Une centaine de personnes ont été arrêtées.

IL Y A UNE ANNÉE

21 février 1916

Ouverture de l'offensive allemande contre Verdun. L'artillerie bombarde le front nord de la place, sur une étendue de 40 km., depuis Malancourt à Etain. Le soir, premières attaques sur la ligne Consenvoye-Azannes (rive droite de la Meuse).

Bombardement aérien des places d'étape au sud de Verdun. Le zeppelin L. 77 tombe près de Revigny. En Artois, les Allemands s'emparent de positions entre Givenchy et Souchez.

Nouvelles diverses

On annonce de Paris que M. de Freycinet, qui a eu la grippe, va mieux; il a 80 ans.

Charki-Kanem et le Dr. Samne ont remis à M. Briand, au nom de la colonie syrienne de Paris, une adresse protestant de leur attachement pour la France.

PETITE GAZETTE

Nouvelle noblesse anglaise. Le roi d'Angleterre vient de créer une série de pairs et de décerner diverses distinctions.

Parmi les nouveaux baronnets figure M. Thomas Dewey, directeur d'une compagnie d'assurances, dont le mérite est d'avoir fait souscrire par sa compagnie pour 800,000,000 fr. de titres d'emprunt de guerre.

Dewey, directeur d'une compagnie d'assurances, dont le mérite est d'avoir fait souscrire par sa compagnie pour 800,000,000 fr. de titres d'emprunt de guerre.

Echos de partout

ON EST GAI A NANCY

Un journal de Nancy — ce n'est pas un journal humoristique — a publié tout dernièrement, à la suite l'un de l'autre, les deux entrefilets suivants, que reproduit le Canard enchaîné :

UN GRAND MARIAGE

Deux mauvais garnements, les nommés Albert G. et Paul S., s'amusaient à tourmenter, hier après midi, le chien de M. Zenith, le constructeur si estimé, auquel ils avaient attaché une casserole à la queue et introduit des pétards dans les oreilles.

Une foule d'amis sont venus leur présenter leurs compliments et leurs meilleurs vœux de bonheur, auxquels nous sommes heureux de joindre respectueusement les nôtres.

DEUX GRETINS

Hier, a été célébré, en l'église paroissiale de Saint-Jean, le mariage de M. J. H., l'excellent fabricant d'automobiles, avec Mlle Hélène de H., fille de l'amiral et de madame, née H.

Ces deux imbéciles ont été conduits par un agent au poste de police, où procès-verbal a été dressé contre eux. Souhaitons qu'on les envoie réfléchir, dans une maison de correction, sur la stupidité de l'acte qu'ils viennent de commettre.

MOT DE LA FIN

A une récente séance de la commission de réforme militaire de la Seine. Le conseil prend place, le sergent secrétaire s'assied devant son registre, les hommes attendent l'appel de leur nom.

— Nous y sommes ! dit le président. Pais, s'adressant au sergent : — Le premier homme ! Et le sergent consultant sa liste alphabétique : — Adam !

Confédération

L'émigration suisse en 1916

On nous écrit de Berne : Depuis que l'on procède en Suisse à des relevés statistiques du nombre des émigrants, jamais ce nombre n'a été aussi faible qu'en 1916.

Les agences d'émigration ont, en effet, expédié outre-mer, en 1916, 1464 émigrants suisses, dont 24 du canton de Fribourg; 1159 de ces émigrants se sont dirigés vers les Etats-Unis.

Dans son rapport, l'Office fédéral de l'émigration constate que nombre de nos compatriotes, bons travailleurs, ne parviennent pas, chez nous, avec la meilleure volonté, à se créer une situation satisfaisante; d'autres émigrent pour trouver une carrière plus indépendante; il en est, enfin, qui désirent voyager pour se perfectionner dans leur profession.

L'Office ne tranche donc pas la question de savoir si l'émigration suisse constitue un avantage ou un désavantage pour notre pays.

A l'égard des tentatives faites pour engager des agriculteurs, des artisans, des commerçants, à émigrer aux Etats-Unis, au Brésil, en Colombie, dans les colonies africaines et à Sumatra, l'Office s'est toujours placé au point de vue qu'adoptait le Conseil fédéral, dans une circulaire de 1889 aux cantons, où il était dit que l'Office ne devait se faire en aucune manière le pourvoyeur de l'émigration, ni favoriser les entreprises particulières de ce genre.

L'Office entretient un excellent service de renseignements sur les pays d'outre-mer, service précieux, désintéressé. Les bureaux de l'Office d'émigration se trouvent à Berne, rue de Laupen, 1.

Les similitudes interdites

Le Conseil fédéral a pris un arrêté interdisant la fabrication de boissons analogues à l'absinthe, dont la fabrication avait été autorisée par l'ordonnance d'exécution de la loi sur l'interdiction de l'absinthe.

Le Conseil fédéral a pris cette mesure en considération du fait que les boissons analogues à l'absinthe se répandent toujours davantage.

Le Conseil fédéral a accordé un délai de dix mois pour l'écoulement des réserves existant encore de ces boissons.

Généralités

Le Département fédéral des finances a de nouveau reçu un certain nombre de dons pour les divers fonds militaires, entre autres, douze mille francs pour les soldats suisses malades, dont un don de dix mille francs des ateliers Piccard-Pictet, à Genève; pour le fonds national des femmes, quinze cents francs, et pour le fonds Winkleried, deux mille six cents francs.

CANTONS

VAUD

M. Henri Bossy. — On nous écrit de Couvet : Un grand industriel et un brave homme, M. Henri Bossy, syndic de Corcelles et chef de la minoterie Bossy et C^{ie} à Couvet, vient de s'éteindre, à l'âge de 58 ans, après quelques jours de cruelle maladie courageusement supportée.

M. Bossy était unanimement estimé dans le pays vaudois et fribourgeois. Sa figure si sympathique commandait la considération, le respect et l'amitié; sa bonté, son urbanité et sa courtoisie étaient proverbiales. C'était un père de famille modeste. A la mort de son père et de ses oncles, il sut, par son travail et ses connaissances en mécanique, diriger avec un brillant succès la grande minoterie de Couvet. A maintes reprises, il fut appelé dans les bureaux fédé-

raux, pour y apporter le concours de son expérience. Ses concitoyens vaudois, dont il possédait la plus large confiance, furent faire violence à sa modestie pour qu'il acceptât les fonctions de syndic de l'importante commune de Corcelles, qu'il a administrées avec un zèle, un dévouement, une énergie rares.

LA VIE ECONOMIQUE

Les prochaines élections législatives. — On nous écrit de Sion :

Dans le district de Monthey, il a été conclu, pour les élections au Grand Conseil, un compromis en vertu duquel les dix sièges du cercle seront attribués par égales parts aux conservateurs et aux radicaux.

A Marigny, les radicaux font une concession aux conservateurs, à titre de compensation pour la concession faite aux radicaux par les conservateurs de Sion. Les candidats conservateurs de Marigny sont MM. Tissières, conseiller national, comme député, et P. de Cocatrix, préfet, comme suppléant.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les déserteurs

Avant le Prussien dont nous avons parlé hier, on a amené, à Berne, deux jeunes déserteurs allemands. L'un d'eux a raconté que quatre de ses frères avaient été tués sur le champ de bataille et qu'un cinquième serait grièvement blessé.

— Lundi, on a amené, à Porrentruy, deux déserteurs allemands, de tout jeunes gens.

Enfants allemands hospitalisés

Il est arrivé à Schaffhouse 104 enfants, 90 filles et 14 garçons de Fribourg-en-Brisgau, invités par un comité de bienfaisance à venir faire un séjour de vacances de quatre semaines dans le canton de Schaffhouse.

LA VIE ECONOMIQUE

L'inventaire des pommes de terre

On nous écrit de Berne : L'enquête ordonnée par le Conseil fédéral en ce qui concerne nos stocks en pommes de terre, effectuée le 10 janvier dernier, a démontré que l'accusation portée contre les agriculteurs suisses, de cacher une partie de leur récolte en tubercules, était tout à fait injustifiée.

L'inventaire a fait constater la présence, dans les caves des producteurs, de 2,441,630 quintaux de pommes de terre. Mais, de cette quantité, il n'y a que 90,000 quintaux qui peuvent être cédés à des tiers. L'alimentation des producteurs, l'affouragement et les semences réclament tout le reste.

Les 2,441,630 quintaux de pommes de terre inventoriées ne représentent pas la provision nationale au complet, parce que les provisions achetées déjà par les consommateurs n'ont pas été comprises dans l'enquête. D'autre part, le fait que 97 % des pommes de terre inventoriées restent réservées aux propriétaires ne veut pas dire que toutes les personnes comprises dans la population agricole soient suffisamment approvisionnées en pommes de terre de table.

Pour le canton de Fribourg, les provisions inventoriées sont de 142,000 quintaux, dont 58,749 quintaux de pommes de terre alimentaires, 8103 quintaux de pommes de terre fourragères et 75,165 quintaux de semences. Deux mille quintaux seulement peuvent être cédés à des tiers.

L'inventaire du sucre industriel

Le Département militaire a ordonné l'inventaire du sucre industriel. L'industrie chapelière de Troyes est arrêtée par le manque de charbon.

Les casquettes de Troyes

Pas d'exportation de bois de chauffage. Grâce à l'intervention de M. Chiquard, conseiller national, le Département suisse de l'économie publique a décidé de ne plus accorder d'autorisation d'exportation de bois de chauffage pour le Jura.

Cette mesure a été prise à la suite de la hausse exagérée des prix du bois de chauffage.

Des économies

On prête au Conseil fédéral l'intention de faire fermer, par mesure d'économie, les magasins, à 7 heures du soir, sur toute l'étendue du territoire suisse.

Par mesure d'économie encore, on demande que les C. P. F. suppriment leurs voitures de première classe. Il existe, en effet, une singulière contradiction entre la réduction des horaires pour économiser le charbon et le fait de faire circuler des trains traînant tous les jours quelques milliers de tonnes inutiles.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

On ferme faute de combustible. L'université de Fribourg-en-Brisgau a avancé la clôture du semestre d'hiver, à cause du manque de charbon.

TRIBUNAUX

Pour un coup de revolver

Grièvement blessé d'un coup de revolver à la tête, tiré imprudemment par un de ses collègues, le gendarme Janod, de Genève, avait intenté un procès à l'Etat. Devant le tribunal de première instance, le gendarme Janod obtint 25,000 fr. d'indemnité.

Le Conseil d'Etat vient de voter un projet de loi allouant une rente viagère annuelle de 1680 francs à la victime.

FRIBOURG

Le ravitaillement de Fribourg

La question du ravitaillement est à l'ordre du jour et prime toutes les autres aux yeux de beaucoup de gens. Primum vitæ, deinde philosophari : il faut en prendre son parti. C'est ce que n'ont pas manqué de dire les édiles de la ville de Fribourg. En effet, toute une série de mesures sont en préparation pour assurer l'application aussi stricte que possible des arrêtés du Conseil fédéral sur l'alimentation du pays.

En attendant de connaître les prescriptions cantonales sur la matière, nous nous sommes enquis de ce que pensait faire l'administration communale de Fribourg, et plus particulièrement la direction de la police, qui est chargée de l'approvisionnement des ménages de la ville.

Deux sortes de mesures sont d'ores et déjà prévues, conformément aux arrêtés fédéraux et cantonaux : les sucs, ayant pour but d'empêcher l'accumulation ou l'accumulation de denrées alimentaires d'une manière générale; les autres, réglant spécialement le commerce des denrées monopolisées, soit le sucre et le riz (en attendant que d'autres marchandises tombent sous le coup de la même réglementation).

Quant aux premières mesures, destinées à parer à l'accaparement, il sera dévolu à chaque ménage un « livret de marchandises », en l'espèce une feuille double, blanche, sur présentation de laquelle le négociant livrera toute denrée autre que le riz et le sucre, en inscrivant la date de la fourniture, la nature et la quantité de celle-ci, et en apposant sa signature. Le formulaire portant le nom du chef de ménage et le nombre de personnes vivant en ménage, il sera aisé de se rendre compte des abus et de sévir, s'il y a lieu. Car il ne s'agit en cela, répétitions, que d'éviter les abus.

Les secondes mesures se rapportent à la répartition du sucre et du riz, qui sont l'objet d'un monopole et qui sont livrés aux épiciers par l'entremise des cantons et des conseils communaux, soit à Fribourg, par la police locale. La remise de ces deux denrées aux consommateurs se fera par le moyen de la « carte pour le riz et le sucre », qui est une feuille jaune, portant le nom et le domicile du détenteur, le nombre de personnes âgées de plus de 2 ans vivant à son ménage, la quantité de sucre et de riz à laquelle a droit le ménage. On sait que cette quantité est fixée à 400 grammes de riz et à 500 grammes de sucre par tête et par mois.

A l'objection que, ici encore, des tentatives d'accaparement sont possibles, on nous a répondu que le cas avait été prévu. Les chefs de ménage ou les ménagères devront, en effet, choisir à l'avance l'épiciers chez lequel ils entendent se procurer leur sucre et celui chez lequel ils veulent aller chercher leur riz.

La police locale, à qui incombe la lourde et délicate tâche de répartir des denrées monopolisées et d'empêcher l'accaparement, en demeurant dans les limites fixées par les autorités fédérales et cantonales, a donc tout un travail d'organisation à faire. Ce seront les gendarmes qui passeront dans les maisons avec les cartes pour le sucre et le riz, afin d'établir le nombre de personnes de plus de 2 ans ayant le droit de bénéficier de la carte. Cette enquête terminée (et ce n'est pas une petite affaire, puisque Fribourg plus de 3900 ménages), il faudra s'adresser au bureau de la police locale, pour obtenir « carte » et « livret de marchandises ». Les formulaires, une fois remplis par les livraisons de denrées, devront être rendus à la police, qui en délivrera de nouveaux.

Relevons encore l'exception faite en faveur des familles jouissant de la distribution de marchandises à prix réduits, par les soins de l'Office d'assistance. Parmi ces marchandises figurent le riz et le sucre. Aussi est-il entendu que les ménages qui bénéficient de la réduction des prix ne recevront pas la carte pour le riz et le sucre, mais seulement le livret de marchandises.

A une dernière question que nous posons sur l'entrée en vigueur du nouveau système de ravitaillement pour Fribourg, on nous répondit que l'on en entrevoyait l'application à partir du 1er mars.

En vérité, ce régime n'a pas de quoi nous effrayer. Quelques restrictions à nos libertés et à nos aises, un peu plus de renoncement : c'est tout ce qu'on nous demande. Il n'est pas un patriote fribourgeois qui ne consente généreusement à ces petits sacrifices pour le bien commun.

Passage de grands blessés

Cette nuit, il a passé en gare de Fribourg un convoi d'environ 400 invalides serbes venant d'Autriche et allant dans le Midi de la France. 40 d'entre eux étaient alités; il y avait 15 malheureux atteints d'aliénation mentale.

Cot après-midi, mercredi, vers 2 heures, il passera en cette gare un train de grands blessés autrichiens venant de Lyon et rentrant dans leur pays. Il y en aura 230.

Maigrinois à la guerre

On nous écrit : Nous apprenons que M. Antonin Vautherin, ressortissant français, mais né à Estavayer-le-Lac, est reparti définitivement pour le front. Au début de la guerre, M. Vautherin répondit à l'appel de son pays d'origine. Ce n'est que dernièrement qu'il obtint la permission de passer huit jours dans sa famille, établie à Estavayer depuis de nombreuses années.

M. Vautherin a combattu à Verdun et dans la Somme. Sa belle conduite lui valut deux citations à l'ordre du jour, les galons de sergent et la croix de guerre. Récemment encore, il était décoré de la médaille de sauvetage pour avoir efficacement protégé la population civile.

Une conférence sur les fleurs et les jardins

Par les tristes temps où l'on vit, quelle joie de penser à la conférence que veut bien donner à Fribourg, vendredi 23 février, à la Grenette, M. Henri Correvon, sur le sujet toujours délicieux et reposant des fleurs et des jardins ! Quelle douceur d'oublier un peu la fureur des hommes pour se souvenir de la beauté que Dieu a prodiguée sur cette terre où l'on s'entretient.

Une longue expérience a dévoué à M. Correvon, dont le nom est bien connu des amis de la montagne en Suisse et à l'étranger, une autorité incontestée dans le monde botanique, faisant de la botanique et de l'horticulture, la vue d'une merveille fleurie chez le savant naturaliste Boissier, nous dit-il dans un de ses ouvrages, décida de sa vocation; il serait botaniste. Avant, terminés ses études à Zurich, commença, en 1874, sa carrière d'horticulteur et de conférencier, parlant en Allemagne, à l'adaptation de la flore alpine dans les jardins de la plaine, sujet qui commençait à intéresser les savants et les créateurs de jardins. Encouragé par la Société d'horticulture de Genève, il fonda, en 1883, le premier jardin alpin d'altitude et devint président de l'Association pour la protection des plantes. Il créa successivement les jardins alpins du Val d'Aoste, des Rochers de Naye, du Petit-Saint-Benoît, de la Rosanna, en Piémont, et deux autres à Alpinclum furent établis en Dauphiné à la suite des conférences qu'il fit à Grenoble. Pour lui, il s'agit d'aménager, au-dessus de Genève, des paradis des fleurs alpines : Floraire, où les plantes recueillies au cours de ses voyages en France, en Angleterre, en Italie, venaient enrichir notre flore et la féconder, enrichissant ainsi de nouveaux spécimens la botanique européenne.

Dans un article publié dans la revue Jardin, M. Marinet dit, en parlant de M. Correvon : « Travailleur acharné, doué d'une activité vorace, certain fécond enfant qu'aurait le taniste, il a publié de nombreux ouvrages. Car notre compatriote ne s'est point contenté de parcourir les Alpes en touriste passionné; leur flore, recueillant les graines fragiles qu'il porte le vent des cimes, il a mis sa plume et son quill à service du mystérieux monde végétal qu'il aime et veut faire aimer davantage. Au est éclos une littérature aussi charmante que variée, puisqu'elle comprend à la fois d'utiles opuscules sur des questions techniques d'horticulture et de magnifiques ouvrages de vulgarité que l'Atlas de la flore alpine, en 6 volumes; les Plantes de montagne, Nos arbres, et un des plus séduisants parmi ces volumes est peut-être celui qui est intitulé : Fleurs de champs, des haies, des bois et des murailles, où l'on voit défiler les plus humbles fleurs de nos pays, celles que nous foulons, indifférents, celles qui tissent et diaphant la trame verte de prés et de champs, que nos grands-mères accueillaient dans leur pharmacopée domestique. Quelles sont les plantes avec leurs noms vieillots : la bugrane, l'épiloche, le gouet, le grémil de montagne. Et combien d'on s'intéresse aux détails de sa brève existence lorsque M. Correvon nous le conte ! Et ce livre s'enrichit d'une illustration remarquable due au pinceau délicat et tendre d'une artiste qui a su, avec une maîtrise de vérité que de grâce, la personnalité vivante et l'âme de chacune de ces fleurs.

M. Correvon nous exposera donc vendredi soir (8 h.), dans une conférence gratuite et accompagnée de fort belles projections, son idée en fait de jardin : le jardin pittoresque et naturel. « Groupes des arbres et des arbustes le plus naturellement possible, placer dans le cadre bien vert le plus de plantes vivaces et fleurs abondantes... établir des groupements d'espèces décoratives et des plates-bandes de fleurs à couper, animer d'espèces brillantes les vieux murs, les talus arides, les lieux humides... embellir de fleurs de montagnes les gazons et les prairies... » Ad est le but que se propose de remplir le « jardin pittoresque ».

Il demande une compréhension plus profonde de la nature que le jardin paysager ou le potager régulier; mais, après avoir entendu M. Correvon, nous révérons tous de ce jardin pittoresque si bien adapté aux divers sols et tirant parti des moindres accidents géographiques du paysage. Et nous verrons comment un mariage se transforme en un délicieux jardin aquatique, tandis que l'aride pierrier ou le vieux pan de mur, touchés par quelque baguette magique, peuvent devenir un étincelant tapis de fleurs alpines, tout bruisant d'abeilles, tout imprégné de parfums doux et forts.

Hélène de Diesbach

Passage de grands blessés

Cette nuit, il a passé en gare de Fribourg un convoi d'environ 400 invalides serbes venant d'Autriche et allant dans le Midi de la France. 40 d'entre eux étaient alités; il y avait 15 malheureux atteints d'aliénation mentale.

Cot après-midi, mercredi, vers 2 heures, il passera en cette gare un train de grands blessés autrichiens venant de Lyon et rentrant dans leur pays. Il y en aura 230.

Maigrinois à la guerre

On nous écrit : Nous apprenons que M. Antonin Vautherin, ressortissant français, mais né à Estavayer-le-Lac, est reparti définitivement pour le front. Au début de la guerre, M. Vautherin répondit à l'appel de son pays d'origine. Ce n'est que dernièrement qu'il obtint la permission de passer huit jours dans sa famille, établie à Estavayer depuis de nombreuses années.

M. Vautherin a combattu à Verdun et dans la Somme. Sa belle conduite lui valut deux citations à l'ordre du jour, les galons de sergent et la croix de guerre. Récemment encore, il était décoré de la médaille de sauvetage pour avoir efficacement protégé la population civile.

DERNIÈRE HEURE

Un village de la Somme... M. Vautherin porte au visage la cicatrice d'une blessure faite par un éclat d'obus.

La prédication de carême à Saint-Nicolas

Après les conférences du dimanche soir, les sermons de carême auront lieu, comme de coutume, tous les lundis, mercredis et vendredis, à 8 h. 1/2, et seront donnés par M. R. P. Antoine-Marie, du couvent des Capucins, qui a choisi pour sujet : *La vie surnaturelle*.

Les secours aux prisonniers de guerre

Nous avons reçu de Romont la lettre suivante :

De nombreuses protestations se sont élevées ces derniers temps, au sujet du nouveau mode d'envoi de secours aux prisonniers de guerre... M. le professeur Schwallier, M. l'instituteur Hayoz, etc.

4^e concert d'abonnement

Le 4^e concert d'abonnement aura lieu dimanche, 25 février, à 8 h. 1/2, à la Granette.

Nouvelle maison d'école

Les charmants villages de Châtillies et Tinterin étaient en fête il y a quelques jours.

Séance du Collège

Le corps enseignant et les étudiants du Collège ont assisté, lundi, dans la salle de la Granette, à une séance musicale et récréative organisée par les élèves des différents cours de chant, d'orchestre et de luthie, sous la direction de M. le professeur Gogniat.

Calendrier

JEUDE 21 FÉVRIER

Le CHAÎNE DE SAINT-PIERRE à Antioche. Le siège d'Antioche a eu la gloire d'être momentanément le centre de la chrétienté, puisque saint Pierre s'y était fixé pour un temps.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technique de Fribourg Du 21 février

BAROMÈTRE											
Fév.	15	16	17	18	19	20	21	Fév.	22	23	24
725.0								725.0			
720.0								720.0			
715.0								715.0			
710.0								710.0			
Moy. 705.0								Moy. 705.0			
700.0								700.0			
695.0								695.0			
690.0								690.0			

THERMOMÈTRE											
8 h. m.	4	11	14	10	11	14	1	8 h. m.	4	11	14
1 h. s.	3	7	9	5	4	1	1	1 h. s.	3	7	9
8 h. s.	2	1	1	4	1	1	1	8 h. s.	2	1	1

HUMIDITÉ											
8 h. m.	75	75	69	75	69	81	76	8 h. m.	75	75	69
1 h. s.	75	69	69	75	69	75	75	1 h. s.	75	69	69
8 h. s.	51	51	69	69	69	75	75	8 h. s.	51	51	69

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich 21 février, midi.

Situation troublée. Précipitations. Neige dans le Jura.

Costumes et chants de la Singine

M. Aebly, professeur à l'École normale de Hauterive, a parlé, la semaine dernière, au Cercle catholique, des coutumes, légendes et chants de la Singine.

4^e concert d'abonnement

Le 4^e concert d'abonnement aura lieu dimanche, 25 février, à 8 h. 1/2, à la Granette.

Nouvelle maison d'école

Les charmants villages de Châtillies et Tinterin étaient en fête il y a quelques jours.

Les « Plâtres rouges » au théâtre

La *Nulthonia* a donné, hier, sa dernière représentation des *Plâtres rouges* devant une salle comble.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

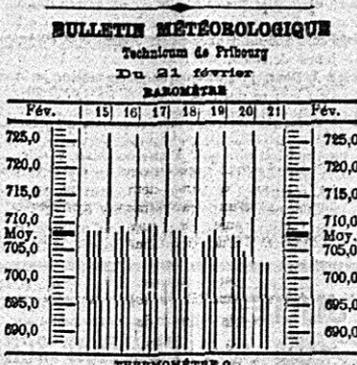
MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

Calendrier

JEUDE 21 FÉVRIER

Le CHAÎNE DE SAINT-PIERRE à Antioche. Le siège d'Antioche a eu la gloire d'être momentanément le centre de la chrétienté, puisque saint Pierre s'y était fixé pour un temps.



THERMOMÈTRE

8 h. m.	4	11	14	10	11	14	1	8 h. m.	4	11	14
1 h. s.	3	7	9	5	4	1	1	1 h. s.	3	7	9
8 h. s.	2	1	1	4	1	1	1	8 h. s.	2	1	1

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	75	69	75	69	81	76	8 h. m.	75	75	69
1 h. s.	75	69	69	75	69	75	75	1 h. s.	75	69	69
8 h. s.	51	51	69	69	69	75	75	8 h. s.	51	51	69

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich 21 février, midi.

Situation troublée. Précipitations. Neige dans le Jura.



La poitrine en feu !

C'est après un refroidissement que la toux se déclare. Elle coiffe d'abord, puis, le mal gagnant vite du terrain descend de la gorge dans les bronches. L'oppression survient : la toux augmente, tenace et fatigante, enflammant toute la poitrine.

Si vous voulez guérir

ne vous laissez pas influencer par des conseils intéressés.

Exigez la marque

SIROP des VOSGES GAZÉ

préparé par les Laboratoires GAZÉ, à Paris.

En vente à la Pharmacie Bourguignon et Gottrau, à Fribourg, et dans toutes les bonnes pharmacies.

1069

Erreur ne fait pas compte !

Les véritables Pastilles Wybert-Gaba ne se font qu'à la pharmacie d'Or, à Bâle. Elles ont une réputation de 70 années et sont toujours souveraines contre la toux, les maux de gorge, bronchites, influenza, asthme, etc.

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE

KEFOL

Boîte (10 paquets), Fr. 1.50 - Toutes pharmacies.

Bulletin allemand

Berlin, 21 février.

Communiqué officiel allemand du 20 février, au soir :

A part des attaques partielles françaises, repoussées avec succès, entre la Meuse et la Moselle, l'activité combattante a été faible sur le front ouest, à la suite de la pluie et du brouillard.

Bulletin bulgare

Sofia, 21 février.

Communiqué officiel du 20 février :

Front de Macédoine : Entre le Vardar et le lac Doiran, assez vive activité de l'artillerie. Vers 8 heures du soir, le feu de l'artillerie ennemie au sud de Stejakovo est devenu un feu roulant, qui a duré une heure environ. Sur le reste du front, faible feu d'artillerie. Dans la vallée du Vardar, grande activité de l'aviation.

Declarations du comte de Hertling

Manich, 21 février.

Les *Münchener Neuesten Nachrichten* rendent compte d'un entretien avec le chef du gouvernement bavarois, comte de Hertling. M. de Hertling a déclaré que les empereurs centraux sont résolus à terminer la guerre à n'importe quel prix et par n'importe quels moyens.

Around an interview

Londres, 21 février.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Bonar Law a répondu à certaines questions soulevées par l'interview accordée par le feld-marché Douglas-Haig.

Le généralissime anglais avait déclaré que la guerre n'aurait pas de terme que l'Allemagne ne fût écrasée, dussent les hostilités durer encore plusieurs années.

Le départ de M. Gerard

Paris, 21 février.

(Havas.) — M. Gerard, M^{re} Gerard et le personnel de l'ambassade américaine à Berlin ont quitté Paris hier soir, mardi, à 9 h. 40, par train spécial, se dirigeant sur l'Espagne, où ils s'embarqueront à Cadix ou à La Corogne, à bord d'un navire espagnol, pour gagner les Etats-Unis.

Autriche et Etats-Unis

Milan, 21 février.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Si l'on a cru certaines nouvelles d'Amérique, le gouvernement autrichien se serait montré offensé du traitement infligé à son ministre à Washington, comte Tarnowski.

Le traité turco-américain

New-York, 21 février.

Le Département d'Etat publie un projet d'adjonctions au traité turco-américain de 1799 conclu en prévision d'une guerre. Le Département propose de compléter les garanties relatives à la liberté et aux biens des sujets des deux Etats.

La Grèce et les Alliés

Athènes, 21 février.

(Havas.) — La presse grecque a publié, hier, le communiqué suivant :

Le ministre de France s'est rendu, dans l'après-midi, chez le président du Conseil, M. Guillemin à l'attiré très sérieusement l'attention de M. Lambrinos sur les conséquences fâcheuses que pourraient avoir, d'une part, la continuation de la campagne d'attaques violentes et calomnieuses dirigée par certains journaux contre l'Entente et tout spécialement contre la France, et, d'autre part, l'exécution incomplète des conditions formulées dans l'ultimatum de l'Entente et acceptées par le gouvernement hellénique.

Est-ce un crime ?

Pully, 21 février.

On a découvert, hier matin, mardi, à son domicile, le corps en décomposition d'une veuve, Mme Julie Milliet, 60 ans, que ses voisins croyaient à l'hôpital depuis deux mois. On n'a pu encore si la mort a été naturelle ou s'il y a eu crime.

Plus de fièvre aphteuse

Berne, 21 février.

Grâce aux mesures énergiques prises par l'Office vétérinaire fédéral, la fièvre aphteuse, qui s'était encore manifestée par des cas isolés dans certains départements d'Italie, a complètement disparu. Les dernières communications officielles ne signalent plus aucun cas sur tout le territoire suisse.

Exportation interdite

Londres, 21 février.

(Havas.) — Le contrôleur de l'alimentation prohibe la fabrication du malt propre à brasser la bière, de l'extrait d'orge et d'autres céréales.

Ministre hongrois

Vienne, 21 février.

(B. C. V.) — L'empereur a assermenté, hier, le lieutenant feld-maréchal Alexandre Szgyrmay, qui vient d'être nommé ministre de la défense nationale de Hongrie.

Italie et Belgique

Milan, 21 février.

La manifestation italo-belge a été grandiose. Après les délégués belges Vandervelde, Gascard et Volckaert, le ministre républicain italien Comandini a pris la parole et a rendu un éclatant hommage à l'héroïque souverain de Belgique.

SUISSE

Notre ministre à Vienne

Vienne, 21 février.

B. C. V. — L'empereur a reçu, hier après-midi, en audience, à la Hofburg, le ministre de Suisse, Dr Bourcart, qui lui a remis ses lettres de créance.

C. F. F.

Berne, 21 février.

Le total des recettes de l'exploitation des C. F. F. a atteint, en janvier, 15,302,000 francs (13,382,951 fr. en janvier 1916).

Il y a donc une augmentation de 1,919,048 francs en faveur de janvier 1917. Les dépenses se sont élevées à 11,064,000 francs (10,409,287 francs en janvier 1917) ; l'augmentation est de 654,712 francs. L'excédent des recettes sur les dépenses a été, en janvier dernier, de 4,248,000 fr. (2,973,663 fr. en janvier 1916). Il y a donc une plus-value de 1,274,336 en faveur du premier mois de 1917.

Les douils dans la presse

Saint-Gall, 21 février.

B. — L'un des doyens de la presse catholique suisse, M. Jacques Meyer, rédacteur à l'*Ostschweiz* depuis de longues années, est mort la nuit dernière. Malgré ses 70 ans, il se rendait chaque jour à son travail ; hier encore, il avait fourni au journal sa collaboration régulière. C'était un journaliste consciencieux et aimable.

En Irak-Arabi

Constantinople, 21 février.

Communiqué officiel du 20 février 1917 :

Front du Tigre : le 18 février, feu d'infanterie et de mitrailleuse à Fellahie. Le jour suivant, l'ennemi a pris sous un feu intense d'artillerie notre position de Fellahie.

Exportation interdite

Londres, 21 février.

(Havas.) — Le contrôleur de l'alimentation prohibe la fabrication du malt propre à brasser la bière, de l'extrait d'orge et d'autres céréales.

Norvège et Allemagne

Paris, 21 février.

Le *Figaro* apprend que plusieurs navires norvégiens ont été arrêtés par l'Allemagne. L'attachement aurait été stipulé pour toute la durée de la guerre, plus six mois après la conclusion du premier armistice.

Ministre hongrois

Vienne, 21 février.

(B. C. V.) — L'empereur a assermenté, hier, le lieutenant feld-maréchal Alexandre Szgyrmay, qui vient d'être nommé ministre de la défense nationale de Hongrie.

Italie et Belgique

Milan, 21 février.

La manifestation italo-belge a été grandiose. Après les délégués belges Vandervelde, Gascard et Volckaert, le ministre républicain italien Comandini a pris la parole et a rendu un éclatant hommage à l'héroïque souverain de Belgique.

Le départ de M. Gerard

Paris, 21 février.

(Havas.) — M. Gerard, M^{re} Gerard et le personnel de l'ambassade américaine à Berlin ont quitté Paris hier soir, mardi, à 9 h. 40, par train spécial, se dirigeant sur l'Espagne, où ils s'embarqueront à Cadix ou à La Corogne, à bord d'un navire espagnol, pour gagner les Etats-Unis.

Autriche et Etats-Unis

Milan, 21 février.

De Londres au *Corriere della Sera* :

Si l'on a cru certaines nouvelles d'Amérique, le gouvernement autrichien se serait montré offensé du traitement infligé à son ministre à Washington, comte Tarnowski.

Le traité turco-américain

New-York, 21 février.

Le Département d'Etat publie un projet d'adjonctions au traité turco-américain de 1799 conclu en prévision d'une guerre. Le Département propose de compléter les garanties relatives à la liberté et aux biens des sujets des deux Etats.

La Grèce et les Alliés

Athènes, 21 février.

(Havas.) — La presse grecque a publié, hier, le communiqué suivant :

Le ministre de France s'est rendu, dans l'après-midi, chez le président du Conseil, M. Guillemin à l'attiré très sérieusement l'attention de M. Lambrinos sur les conséquences fâcheuses que pourraient avoir, d'une part, la continuation de la campagne d'attaques violentes et calomnieuses dirigée par certains journaux contre l'Entente et tout spécialement contre la France, et, d'autre part, l'exécution incomplète des conditions formulées dans l'ultimatum de l'Entente et acceptées par le gouvernement hellénique.

Est-ce un crime ?

Pully, 21 février.

On a découvert, hier matin, mardi, à son domicile, le corps en décomposition d'une veuve, Mme Julie Milliet, 60 ans, que ses voisins croyaient à l'hôpital depuis deux mois. On n'a pu encore si la mort a été naturelle ou s'il y a eu crime.

Plus de fièvre aphteuse

Berne, 21 février.

Grâce aux mesures énergiques prises par l'Office vétérinaire fédéral, la fièvre aphteuse, qui s'était encore manifestée par des cas isolés dans certains départements d'Italie, a complètement disparu. Les dernières communications officielles ne signalent plus aucun cas sur tout le territoire suisse.

Exportation interdite

Londres, 21 février.

(Havas.) — Le contrôleur de l'alimentation prohibe la fabrication du malt propre à brasser la bière, de l'extrait d'orge et d'autres céréales.

Ministre hongrois

Vienne, 21 février.

(B. C. V.) — L'empereur a assermenté, hier, le lieutenant feld-maréchal Alexandre Szgyrmay, qui vient d'être nommé ministre de la défense nationale de Hongrie.

Bayer's STIMULANT

Adressé au Vin et Quinquina

